BULLETIN MUNICIPAL 2013

Mazerolles

Le mot du Maire

Madame, monsieur,

Le bulletin municipal est toujours un moment privilégié pour tous ceux qui le réalisent.

C'est l'occasion de revenir sur l'année écoulée et d'imaginer ce que pourra être la suivante.

A Mazerolles comme dans nombre de communes, 2012 n'aura pas vu de grands projets se réaliser.

Les principaux investissements auront permis d'améliorer la voirie, de rénover le lavoir, de créer deux réserves foncières qui nous offriront la possibilité de répondre aux demandes de terrains à bâtir et donc d'œuvrer pour l'avenir de notre commune.

La commune est devenue propriétaire d'un bâtiment situé rue de Couchebret.

Malheureusement, cette année 2012 a vu l'arrêt de l'activité de l'entreprise Eco & Mobilité.

Je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Jacquemain, nouveau responsable de LUMELEC, ainsi qu'à M. Barribault, qui vient de créer la société Electricité Nouvelle Tertiaire Industrielle.

Je tiens à aborder un sujet important qui doit tous nous concerner : **la sécurité**.

Un Plan Communal de Sauvegarde a été élaboré. Il définit le rôle de chacune des personnes appelées à intervenir (élus, bénévoles, services de l'État, pompiers, gendarmes,…) suite à un accident mettant en péril des vies ou des structures.

Parallèlement, un Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été réalisé.

Ce document que vous devrez impérativement conserver, vous sera distribué courant janvier. Il vous explique ce que sont les risques majeurs auxquels la commune peut être confrontée et l'attitude que vous devez adopter pour éviter toute conséquence grave.

Vous sera également distribuée une demande de renseignements sur laquelle vous pourrez inscrire vos coordonnées téléphoniques afin de pouvoir être avertis rapidement lors d'incidents graves.

Je souhaite une très bonne retraite à Christine Deville et la bienvenue à Martine Souchaud, sa remplaçante depuis le 1er janvier, qui, à son tour, fera tout pour satisfaire l'appétit des enfants scolarisés à Mazerolles en leur mitonnant de bons petits plats.

En mon nom et en celui du conseil municipal, recevez tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette année 2013.

Jackie PERAULT

Maire

Réalisations

Cimetière

Notre cimetière est un lieu de recueillement où nous allons, par notre présence, témoigner de notre souvenir à nos chers disparus.

Cet havre de calme et de paix, nous le souhaitons propre et bien entretenu. Chaque année, plus particulièrement à l'occasion des fêtes des Rameaux et de la Toussaint, les employés communaux s'emploient pour que celui-ci réponde à notre attente.

Le legs de Mr Duguet, nous permet, par l'importance de sa superficie, d'envisager les extensions, que bien des communes nous envient.

C'est un avantage, mais aussi un inconvénient : la monotonie engendrée par les grands espaces herbeux, plats et peu végétalisés.

Pour remédier à ces problèmes, au cours de l'automne 2011 des plantations d'arbres et de végétaux ont été réalisées. Malgré la rigueur hivernale, le gel, et la sécheresse de la fin de l'été, celles-ci se sont en majorité bien développées.

Dorénavant, l'alternance des floraisons et des touffes verdoyantes des arbustes, contribuent à l'embellissement de notre cimetière et le rendent agréable.

Réalisations

Points de regroupement des collecte des ordures ménagères

Afin de palier au désagrément visuel de ces regroupements de conteneurs, le conseil municipal, sur proposition du Maire, a souhaité les dissimuler en faisant installer des palissades métalliques personnalisées selon les souhaits d'un groupe de travail spécialement créé pour cette opération.

La première phase concerne les zones fortement urbanisées, à savoir les regroupements du parking de la salle des fêtes, de l'angle de la rue de la Camus et de la route de Bouresse, de la rue E.A. Vergier (cité de la Croix Saint-Claud) qui sont déjà réalisés et qui seront suivis des deux situés rue de la Camus à proximité du stade.

Les autres points de collecte seront traités ultérieurement en fonction de leur importance.

A terme tous les points de regroupement de la commune seront masqués.

Voirie

D'importants travaux d'amélioration de la voirie ont été entrepris :

- La réalisation d'un enduit bicouche chemin du Gué.
- La pose de trottoirs et de caniveaux devant le moulin, route du Bergault, de la route de Bouresse jusqu'au lavoir, ainsi qu'à Loubressac, rue de la Chapelle.
- L'aménagement des trottoirs rue Emile Albert Vergier.
- Le remplacement des caniveaux qui n'ont pas résisté au passage intensif des poids lourds, route de Poitiers.

Réalisations

Projets de lotissement

La commune ayant pu avancer dans les achats de terrains, un cabinet a été mandaté pour lancer les études et proposer un schéma d'aménagement sur la zone des Grandes Vignes, au-dessus de la cité de la Croix Saint-Claud, ainsi que rue du Gué dans sa partie basse.

Les demandes étant toujours nombreuses, nous lancerons le projet qui nécessitera le moins de travaux afin d'offrir des terrains le plus rapidement possible.

Bâtiments communaux

Ateliers communaux

L'achat, rue de Couchebret, des bâtiments désaffectés qui ont accueilli une menuiserie avant d'être occupés par une entreprise de maçonnerie, permettra d'offrir plus de locaux aux services techniques, à l'étroit dans ceux de la route de Bouresse.

Une aile sera mise à disposition du club de Moto-Ball, les locaux qu'il utilisait à Verrières étant destinés à l'accueil du centre de loisirs.

Lavoir

La rénovation du lavoir (charpente et toiture) a été effectuée par les employés communaux

Salle des fêtes

Le conseil municipal a décidé de réaliser une extension de la salle des fêtes en bout du bâtiment, côté cuisine.

Cet agrandissement permettra d'avoir une pièce suffisamment grande pour y stocker tables et chaises.

L'ancienne réserve, située entre le bar et la cuisine, permettra d'agrandir ces deux pièces et sera en partie transformée en couloir d'accès à l'extension.

La consultation des entreprises est terminée, le choix de celles qui seront retenues pour les travaux se fera début janvier pour une réalisation au cours du mois de février, seule période à laquelle la salle est disponible.

Le chantier loisir

Fort du succès de l'année précédente, la commune de Mazerolles a souhaité en 2012 mettre en place un chantier loisir en partenariat avec la MJC21 de Lussac.

La disparition brutale de Claude BEAUBERT a fait ressortir toute sa générosité et son implication pour notre commune. Il nous est apparu que Claude avait œuvré toute sa vie pour et au contact des jeunes. Aussi, il nous a semblé pertinent que ceux-ci lui rendent un hommage pérenne durant ce chantier.

Grâce à l'intervention de notre artiste locale Jessica Sansiquet, et à douze jeunes Mazerollais une fresque a été réalisée sur le mur des vestiaires du stade (visible dès l'entrée sur le stade). La dextérité de l'artiste a parfaitement traduit l'expression et la bonhommie de Claude.

La réussite d'un chantier requiert un encadrement et un accompagnement efficients mais également l'implication des participants.

Le bilan mitigé de cette année nous conduit à réfléchir sur la manière de reconduire ce projet.

Téléthon

A l'approche de Noël, les enfants de l'école étaient tous réunis pour le traditionnel lâcher de ballons. L'excitation et la joie se voyaient sur leurs visages réjouis. De nombreuses pâtisseries confectionnées par des membres de la Communauté Locale, des Aînés ruraux, et des parents d'élèves, ainsi que des objets de la boutique téléthon ont été vendus.

Le lendemain, dès 7h30, près de 75 motards arrivaient pour la randonnée enduro à travers le canton, et la météo clémente leur assurait une bonne journée sur nos chemins.

Apres l'accueil des vieilles voitures du Club de Verrières, des coureurs à pied de Civaux et des Cyclos randonneurs du Lussacois, chacun a pu œuvrer pour la préparation de la soirée accueillant 108 personnes sur place et 11 repas livrés a domicile, autour d'un poulet basquaise.

En apéritif un punch était offert conjointement par l'Association Sportive de Mazerolles et la municipalité, et le vin de table était offert par le club de Moto-Ball Verrières-Mazerolles.

L'ensemble fut bien apprécié par l'assemblée présente, heureuse de se retrouver pour cet événement, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Grâce à votre générosité, et aux bonnes volontés de chacun pour organiser ce 26ème téléthon, nous avons réalisé un bénéfice de 1558.97€.

A l'année prochaine.

Expositions

"Exposition Champêtre"

Du 1er au 30 juin, le parc de la salle des fêtes, a accueilli une exposition en plein air d'une quarantaine de photos grand format réalisées par le Club Photos de Saulgé, dont certaines illustrent le livre "Regards sur le Pays Montmorillonnais".

Expositions

"Témoignages 1939-1945 : les années noires 1941-43 "

Du 12 décembre au 13 janvier, la mairie accueille la deuxième partie de l'exposition réalisée par des bénévoles de chaque commune du canton, à l'initiative et sous la houlette de Jean-Claude Corneille, adjoint à la culture de Lussac-les-Châteaux.

"Patrimoine de Pays en Poitou-Charentes "
&
"Au fil du Pays Montmorillonnais, terre de transitions et de contrastes "

Du 2 au 15 juillet, la salle Marthe Etève a accueilli deux expositions. Réalisée par Maison Paysanne de Poitou-Charentes, l'exposition " Le patrimoine de Pays en Poitou-Charentes " montrait toute la richesse et la diversité du patrimoine rural bâti et paysager en Poitou-Charentes.

L'exposition "Au fil du Pays Montmorillonnais, terre de transitions et de contrastes" présentait le patrimoine bâti, industriel et immatériel du Pays Montmorillonnais.

Elle était accompagnée d'un livret présentant le patrimoine du Pays, "Laissez-vous conter le Pays Montmorillonnais".

Cirque

Le 16 août, le parc de la salle des fêtes accueillait les enfants du camp "cirque en tournée" , école de cirque organisée par le Centre de Plein Air de Lathus.

Au cours d'un spectacle entièrement réalisé durant la première semaine de camp, les Apprentis Saltimbanques ont dévoilé leurs numéros sensationnels aux nombreux spectateurs présents par cette belle soirée d'été.

Personnel communal

Après 22 ans passés à la commune, d'abord à temps partiel, puis à temps complet à partir de septembre 1999 au service des enfants (école maternelle, cantine, garderie et ménage), Christine Deville a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2013.

Elle sera remplacée à la cantine scolaire par Martine Souchaud dès le 7 janvier.

Cérémonie des vœux

Le dimanche 8 janvier, les habitants de la commune étaient conviés à la cérémonie des vœux de la municipalité.

Nous pouvions noter la présence de Annie Lagrange, Maire de Lussac-les-Châteaux, Hervé Jaspart, Maire de Civaux, Thierry Mesmin, Conseiller général, Reine-Marie Waszak, Conseillère régionale, de Mme Boucq, directrice de l'école, des représentants de la gendarmerie, des pompiers, de la Direction des routes du Conseil Général, de l'ADECL,...

Petite innovation cette année, un porte-clés siglé "Mazerolles" avec, sur une face, le logo de la commune, et sur l'autre, le campanile de l'église Saint-Romain, a été offert à chaque personne présente. Ce fut l'occasion pour le Maire de faire le bilan de l'année écoulée et de présenter les projets, qui, en raison de la crise et des incertitudes financières, seront limités à la voirie.

Comme de coutume, la cérémonie se termina dans la convivialité autour des tables joliment décorées et généreusement garnies.

Ecole , *le mot des enseignantes*

Les effectifs de l'école augmentent régulièrement depuis quelques années. Nous accueillons à présent 80 élèves de 3 à 10 ans.

- Horaires : 8h30 – 11h30 et 13h30 – 16h30.

Garderie dès 7h15 et jusqu'à 19h le soir, assurée par Mme Katia Chaussebourg le matin et par Mme Christine Deville le soir.

- Organisation pédagogique : une classe maternelle avec 28 élèves, une classe de CP-CE1 de 25 élèves et la classe de cycle 3 accueille quant à elle 27 élèves de CE2-CM1-CM2. Chaque matin, les élèves de grande section vont travailler, par demi-groupe, avec leurs camarades de CP. L'aide personnalisée se déroule à la pause méridienne.

- Projets passés et à venir :

- En octobre dernier, tous les élèves du CP au CM2 sont partis en classe scientifique en milieu marin à La Tranche sur Mer. Durant cette semaine ils ont pu pêcher à pied et au carrelet, étudier la faune aquatique et le paysage du bord de mer, visiter la criée des Sables d'Olonne, tester le char à voile et bien d'autres choses… et toujours avec beaucoup d'enthousiasme !

- Les plus jeunes élèves (jusqu'au CE1) participeront au projet "Ecole et cinéma" et assisteront aux spectacles proposés par la MJC de Lussac les Châteaux. Les élèves de cycle 2 participeront aux rencontres sportives USEP avec les écoles des environs ainsi qu'au prix littéraire " les incorruptibles ".

Ecole , *le mot des enseignantes*

- Grâce au projet " le parlement des enfants " les élèves de cycle 3 travailleront concrètement à l'élaboration d'une loi, à sa rédaction et à son vote. La visite dans la classe de Messieurs Clément et Fouché, respectivement député et sénateur de notre circonscription permettra aux élèves de mieux comprendre le rôle des députés et des sénateurs, de mieux cerner le fonctionnement des institutions de notre pays.

Pour clore ce projet, la classe se rendra ensuite à Paris afin de visiter l'Assemblée Nationale et le Sénat, et découvrira également le musée du Louvre et le Jardin des Tuileries.

Toute l'équipe enseignante remercie vivement la municipalité, ainsi que les diverses associations qui soutiennent l'école pour leur aide tant morale que financière.

Ce Mazerollais, le reconnaissez-vous?

Scolarité et adolescence

Je suis né le 17 février 1928 au lieu-dit "Le Pont" de notre commune, j'ai eu 4 frères et une sœur, j'ai effectué mes études primaires de 4 à 13 ans à l'école communale de Lussac les Châteaux.

Mon adolescence a été profondément marquée par la deuxième guerre mondiale :

La zone libre, la ligne de démarcation de Fleuré, l'attaque des convois des troupes allemandes par les FFI (maquisards), parfois aux tragiques conséquences, l'incendie de la forêt provoquée par l'occupant.

Pendant cette période, j'ai poursuivi mes études à l'école de Montmorillon où j'ai obtenu un CAP de comptabilité tout en travaillant dans l'entreprise familiale sous la direction de mon père Henri installé localement depuis 1922.

De 18 à 20 ans, je me suis perfectionné dans cette matière par des cours privés et par correspondance, tout en travaillant pour un expert -comptable de Poitiers.

A 20 ans, je suis appelé au service militaire dans le génie. Mobilisé en avril 1948, j'ai été libéré le 8 février 1949.

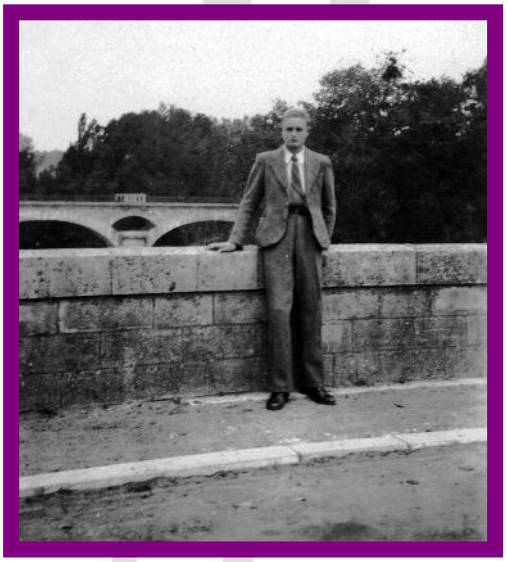

Cette période m'a conduit à Angers, Libourne, et même dans le Nord, et m'a permis d'acquérir un CAP de mécanique.

Premiers émois

Elle s'appelait Pierrette et habitait SURESNES (Hauts de Seine). Réfugiée à Lussac les Châteaux chez Madame MOUSSET Lucienne, elle y a fréquenté l'école communale de Lussac et, y est revenue en vacances. Ce qui a favorisé notre rencontre et nos premiers émois amoureux.

Il s'en suivi un mariage en 1951, puis la naissance d'un garçon en 1957, tragiquement décédé en 1976.

Vie professionnelle

J'ai travaillé pendant 10 ans à Poitiers dans un cabinet d'expert comptable, nous avons demeuré avenue de Nantes et rue de la Roche, ce qui nous a permis de suivre la construction de la grande passerelle de Poitiers.

En 1961, mon père était âgé et fatigué, et ne pouvait plus assurer la gestion des grandes Sablières Réunies, j'ai créé avec mes 3 frères la société "BAILLY Frères", dont j'ai assuré la gestion jusqu'en 1991.

Vie publique

Celle-ci a commencé en 1971 comme conseiller municipal, elle s'est poursuivie de 1977 à 1983 comme 1er adjoint de Monsieur BLIARD et, de 1983 à 1995 comme Maire.

J'ai également assuré la présidence de la communauté de communes naissante pendant 1 an à la suite du décès de Monsieur Michel MAUPIN, conseiller Général.

Ce Mazerollais, le reconnaissez-vous?

Commentaire

Merci GEORGES, je précise pour nos lecteurs que sous votre mandature ont été réalisés :

- les extensions du réseau d'assainissement
- notre salle des fêtes
- la salle Marthe Etève
- les 29 pavillons du lotissement du Châtaignier
- les vestiaires du stade

Pour terminer notre entretien, Georges, quel évènement reste principalement gravé dans votre mémoire ?

"Un fait relatif à cette guerre qui a pesé sur mon adolescence. Un convoi de SS qui venait du Sud s'était arrêté au Pont.

Avec l'insouciance de notre âge, nous nous étions, mes copains et moi approchés des soldats allemands, et leur avions demandé par l'intermédiaire du directeur du Moulin (qui parlait allemand),"d'où venez vous ?" ils répondirent cyniquement : "attendez un ou deux jours, et vous le saurez" .

Cette colonne de SS venait de commettre l'abominable crime d'Oradour-sur-Glane ".

Merci à Pierrette et Georges BAILLY pour leur aimable collaboration.

Le Comité des fêtes de Mazerolles

Le loto :

Une centaine de joueurs a participé à ce loto. De nombreux lots récompensaient les joueurs.

La Randonnée :

La randonnée pédestre organisée le 13 mai a rassemblé 180 marcheurs. Le beau temps était au rendez-vous. Deux circuits étaient proposés 12km et 18km avec le passage sous la route nationale 147 au lieu dit La Grange.

A mi-parcours, nous avons été accueillis par Monsieur LAVRIL qui nous a permis confortablement de nous restaurer. Durant ce moment il nous a offert un accès privilégié à la Chapelle St sylvain, petit patrimoine de notre commune.

A l'issue de la marche un apéritif était offert suivi d'un repas pour 80 convives.

La Fête Champêtre :

Les stands, structures gonflables, tir à la carabine, ont une fois de plus animé la fête dès 15h pour la joie des petits et des grands.

A 17h a eu lieu le spectacle gratuit offert par la municipalité en collaboration avec la MJC.

Les Romain-Michel nous ont invités à partager leur univers de bonne humeur, de bon humour. Un humour étonnant, voir détonnant, des gags « jonglo-musico-déglingo-burlesques ». Tout était réuni pour le plus grand plaisir des spectateurs petits, moyens et grands.

Vers 20h, un repas fut servi à de nombreux convives. L'ambiance musicale était assurée par une accordéoniste accompagnée de son fils.

La nuit tombée, un magnifique feu d'artifice illumina le ciel de Mazerolles pour le plaisir des spectateurs ravis venus en nombre.

Cette journée s'est clôturée par le bal animé par un disc jockey .

Le concert animé par le groupe Gueules de Nuit qui chante Barbara :

Le samedi 13 octobre, dans un décor rouge et noir les Gueules de Nuit, trois musiciens et une chanteuse, ont fait revivre l'univers de la chanteuse Barbara. Spectacle qui a ravi un trop petit nombre de spectateurs malgré la qualité de la représentation.

Il fut suivi d'un pot offert par le comité des fêtes pour clôturer la soirée.

Ce concert a été financé par le Comité des Fêtes avec la participation du Conseil Général de la Vienne, de la commune et du Comité des Fêtes.

Le bureau est composé comme suit :
Le président : M. Christian GUERIN
Vice-président: M^{me} Dominique TOISON
Trésorier: M. Henri FOURNIER
Secrétaire : M. Gilles BRUGIER

La Fête Champêtre 2013 est programmée le 27 juillet 2013.

Les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux et vous attendent nombreux lors des futures manifestations.

Le Comité des fêtes de Mazerolles

Le Club des Aînés de Mazerolles

Nous nous réunissons tous les deuxième et quatrième jeudis de chaque mois pour une rencontre conviviale, nous distraire avec quelques jeux de société comme la belote, le scrabble ou autres et depuis peu les échecs ou le tarot, le tout accompagné d'un goûter et des boissons au goût de tous. Nous nous retrouvons également en avril pour l'anniversaire du club et ses gâteaux et fin juin à l'occasion d'un repas champêtre.

Début décembre la présentation d'un célèbre traiteur de Poitiers nous sert notre repas de fin d'année toujours apprécié par tous.

Courant avril et la premier vendredi de septembre le club organise un concours de belote à la salle polyvalente.

Enfin les aînés apportent des gâteaux à l'occasion du Téléthon.

Nous souhaitons tous continuer à accueillir de nouveaux adhérents, sans limite d'âges.

Le bureau est composé comme suit :
Le président : M. Pierre PAPILLON
Le trésorier : M. Roland COMBEAUD
La secrétaire : Mme Marie-Claude MASSE
Vice-président : M. Jacques VERGIER
Trésoriers adjoints : Mme Lyliane VERGIER
Secrétaires adjointes : Mme Henriette LOGNON et Mme Mauricette AUZANNEAU

Les responsables et les adhérents du Club des Aînés de Mazerolles vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.

L' A.C.C.A. Mazerolles

L'Association Communale de Chasse Agréée de Mazerolles comporte une trentaine de chasseurs qui vous invitent tout au long de l'année à participer à leurs manifestations ouvertes à tous:.

Planning des manifestations

Dîner dansant :

Le samedi 9 et le dimanche 10 mars 2013, au cours duquel sera tirée la tombola à la salle des fêtes à partir de 20h00

Théâtre :

Le samedi 13 avril 2013, l 'A. C. C. A. accueille la Come'dienné troupe de théâtre d'amateurs qui viendront nous montrer leur talent d'artistes à la salle des fêtes à 20h00

Rallye vélo :

Le dimanche 16 juin 2013, Rallye vélo par équipe de 2, ouvert à tous, enfants et adultes. Départ à 8h00 de la salle des fêtes pour un parcours d'environ 12 Km le matin. Après le repas de midi, un parcours de 8 Km sera proposé.

Réservation impérative avant le 30 mai 2013

14 € pour les adultes

10 € pour les enfants de 8 à 15 ans,

gratuit pour les moins de 8 ans

Contacter :

- Clément Kléber 06.80.92.09.28
- Cerclet Thierry 06.85.84.4 7.56
- Glain Christophe 06.80.71.26.17

Assemblée générale :

Le dimanche 30 juin 2013 l'assemblée générale se déroulera à la maison des chasseurs à 9h30.

Ball Trap:

Les 23, 24 et 25 août 2013 le célèbre Ball Trap à Mazerolles

- nocturne le vendredi soir à partir de19h00
- samedi à partir de 15h00 plus nocturne
- dimanche à partir de 15h00

Choucroute :

Le samedi 16 novembre 2013 à la salle des fêtes.

L'A.C.C.A. de Mazerolles vous souhaite une heureuse année 2013.

La Communauté Locale de Mazerolles

Le père Jean-François PLANTUREUX et les membres de la Communauté Locale vous offrent leurs vœux les meilleurs en cette nouvelle année

Cette année 2012 a été riche en événements heureux, mariages et baptêmes, mais aussi plus triste pour les décès. Nous avons accueilli et accompagné au mieux toutes ces familles et notre petite église a été ouverte pour tous.

La restructuration du secteur paroissial de Lussac-les-Châteaux est en cours avec la diminution du clergé avec l'objectif de fédérer les 12 paroisses. Ainsi le secteur de Lussac équivaut à la Nouvelle Paroisse qui dispose d'un Conseil Pastoral de Secteur et d'une équipe pastorale qui partage la responsabilité de gouvernement avec le Prêtre responsable. L'équipe actuelle comprend Christelle BUREAU, Christian BRUN, Frédéric HAYRAULT, Pierre VANDERMARCQ et le Père Jean- François PLANTUREUX (responsable).

Pour les baptêmes :

la demande sera à faire 6 mois avant la célébration et adressée à

Mr Mme De TRAZ, au 05 49 84 94 57 ou

Mme BECQUART 05 49 42 61 43.

Pour les mariages:

Une demande doit être adressée un an à l'avance au Presbytère de Lussac ou à l'un des délégués de notre Communauté locale.

Pour les sépultures:

Le contact est à prendre avec la déléguée de la Charité ou auprès d'un des membres de l'équipe des sépultures.

Moments marquants :

Le loto du Secteur Paroissial:

Afin de pouvoir améliorer les finances de nos communautés, il a été décidé de faire un seul Loto pour le secteur dans la salle des fêtes de Bouresse. Toutes les communautés ont œuvré ensemble pour que cette journée soit accueillante et conviviale. Ce fut un succès. Merci à tous de votre générosité.

Le temps de l'avent

La communauté a proposé aux enfants de Mazerolles de venir vivre le temps de l'avent en préparant, le samedi 15 décembre, la crèche de **Noël.**

L'équipe de base :

Délégué: Frédéric HAYRAULT
Trésorière : Françoise CHEVALARIA
La Foi: Sylvie SIBELLAS
La Prière: Isabelle BRIS
La Charité: Marie-Odile THEVENET

Les sépultures :

Mme MAUPIN Marcelle
Mme VERGIER Lyliane

L'équipe de liturgie :

Mme BAILLY Pierrette
Mme BRIS Isabelle
Mme MAUPIN Marcelle
Mme SIBELLAS Sylvie
Mme THEVENET Marie Odile
Mme VERGIER Lyliane
M. HAYRAULT Frédéric

Bien sûr, à cette liste viennent s'ajouter les personnes qui œuvrent dans et autour de l'église pour l'entretien, le fleurissement et l'aide au ménage.

La Communauté Locale de Mazerolles

Les Amis de Mazerolles

Cette année, les amis de Mazerolles ont organisé leur brocante annuelle qui s'est déroulée le 1er avril 2012. Comme à l'habitude le public était au rendez-vous. Pour sa 2éme édition, le festival a permis de faire découvrir 6 groupes de rock venus de toute la France, représentant les divers styles de rock actuels. Avec un public qui a doublé par rapport à la 1ère édition, et malgré des températures un peu fraîches pour la saison.

Pour l'édition 2013, nous espérons monter en qualité artistique et technique.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui ont contribué au succès du Festival, ainsi que la Mairie et les différents sponsors qui nous ont permis la fabrication d'une buvette qui est maintenant à la disposition des associations.

Au mois de novembre, nous avons organisé une soirée sur le thème des années 80, qui a connu un joli succès. Ceci nous encourage à reconduire cette manifestation avec un autre thème.

Les Amis de Mazerolles vous souhaitent une bonne et heureuse année 2013

Le bureau est composé comme suit :

Présidente : Mme RICHARD Géraldine

Trésorière : Mme FOURNIER Véronique

Secrétaire : Mme GUILLET Christelle

L'A.S. Mazerolles

La saison 2012 2013 de l'A.S. Mazerolles sera celle de tous les défis.

L'équipe première devra confirmer en quatrième division son statut de champion de 5ème division, la tâche sera d'autant plus ardue que le groupe proposé cette année en quatrième division est d'un excellent niveau.

Pour mener à bien son objectif de maintien, l'entraîneur Yvon Josse, qui attaque sa deuxième saison au club, pourra compter sur un groupe quasi inchangé bonifié par l'arrivée de quelques joueurs.

Les résultats, jusqu'alors, confirment que la saison ne sera pas forcément une partie de plaisir mais les joueurs ont montré des motifs d'espoir et la saison reste encore longue.
L'équipe 2 a été renforcée par la quasi totalité de l'équipe 2 de Lussac, et l'objectif affiché est la montée. Les matchs disputés depuis le début de saison mettent en avant l'excellent état d'esprit de l'équipe encadrée par David Jadeau (ancien gardien de l'équipe première) mais aussi le potentiel d'une équipe qui a les moyens d'atteindre ses objectifs.

Le club organise également des soirées poker et un repas en début d'année 2013.

Le bureau reste inchangé par rapport à la saison passée, les gens souhaitant le rejoindre ou simplement donner un coup de main les soirs de match ou lors des soirées sont les bienvenus, ainsi que les sponsors souhaitant aider financièrement ou matériellement le club.

Président : Jean-François DIEDRICH
Vice Président : Philippe DESMAZIERES
Trésorier : Matthieu KAZMIERCZAK
Secrétaire : Christophe GUILLET
Contact au sein de l'association :
Jean-François DIEDRICH
(Président - 06 88 99 03 38)

Equipe 1 - Entraîneur Yvon JOSSE

Equipe 2 (Entraîneur David Jadeau)

Les joueurs, dirigeants vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013 et vous attendent nombreux les soirs de match au stade Pierre Bordier.

Le Moto-Ball Verrières-Mazerolles

Le club de Moto Ball Verrières-Mazerolles a eu une saison 2012 bien remplie avec une finale du Trophée de France et une finale du Trophée des Champions, le tout couronné par une 3ème place en championnat de France Elite B.

Chaque année l'équipe sportive réalise des challenges, c'est pourquoi l'année 2013 n'en sera que meilleure.

Le club voyant les résultats s'améliorer d'année en année ainsi qu'un engouement du public et des partenaires, souhaite engager une équipe cadet pour la saison 2014.

Les dirigeants, les joueurs et les bénévoles du club vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013 et vous attendent au bord du terrain.

Infos

Bons vacances

La commune de Mazerolles, en association avec la Communauté de Communes du Lussacois, a souhaité aider les jeunes de **moins de 18 ans** qui s'inscrivent **au Centre de Plein Air de Lathus**, en leur offrant un **chèque de 50 €** (25 € de la commune et 25 € de la CCL).

Si vous êtes intéressé, venez vous inscrire à la mairie.

Bruits

Bricolage - Jardinage

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée (arrêté préfectoral de la Vienne du 19 juin 2007) :

Du lundi au vendredi de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 19h00**,

Les samedis de **9h00 à 12h00** et de **14h00 à 18h00**,

Les dimanches et jours fériés de **10h00 à 12h00**.

Un bruit vous gêne ?

***Quelle que soit son origine, privilégiez dans tous les cas une démarche amiable*.**

Les Guidons Verts

L'année 2012 s'est écoulée avec diverses manifestations.

Tout au long de l'année, les membres des Guidons Verts ont participé à diverses courses et balades motos.

La balade annuelle qui a eu lieu au mois d'avril a regroupé plus de 60 participants. Elle a permis de parcourir les splendides chemins du sud-Vienne.

Dans le cadre de la « journée nationale des chemins », qui a pour but d'entretenir ou de rouvrir des chemins disparus, nous avons ré ouvert un sentier qui part de la Dorlière pour déboucher au lieu-dit Les Hybaudières : à découvrir.

Une balade routière a eu lieu au mois de septembre, ce qui a permis aux participants de parcourir les merveilleux Monts de Blond en Haute-Vienne.

Pour terminer, nous avons organisé diverses manifestations pour le Téléthon : le lâcher de ballons à l'école de Mazerolles avec vente de crêpes et de gâteaux, les balades routières et enduro et pour finir l'organisation d'une soirée musicale.

Les adhérents de l'association des Guidons Verts vous souhaitent une bonne année sportive 2013

Infos

Législation sur les chiens

Déclarations obligatoires des "chiens dangereux".

Selon la loi N° 99-5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux, les propriétaires des chiens de 1ère et 2ème catégories sont dans l'obligation de les déclarer à la mairie de leur lieu de résidence (précisions en mairie sur les classements des chiens).

A joindre à la déclaration : l'identification du chien conformément à l'article 276-2 du code rural ; la vaccination antirabique du chien en cours de validité ; pour les chiens mâles ou femelles de la 1ère catégorie, le certificat vétérinaire de stérilisation de l'animal ; l'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire, pour dommages causés aux tiers par le chien.

Divagation des animaux.

Tout chien circulant sur le territoire de la commune doit être muni d'un collier portant le nom, l'adresse de son propriétaire, être tatoué ou muni "d'une puce".

Il est interdit de laisser circuler les chiens sur le territoire de la commune sans qu'ils soient tenus en laisse et placés sous la surveillance de leur propriétaire. L'accès des chiens même tenus en laisse est strictement interdit dans tous les espaces verts publics et terrains de jeux, particulièrement pour enfants.

Incinération des végétaux

L'arrêté préfectoral n° 2009/DDAF/SFEE/257 en date du 9 juin 2009 réglemente l'incinération des végétaux dans le département de la Vienne.

Pour la commune de Mazerolles, située dans la zone de Montmorillon :

- Aucun feu ne peut avoir lieu à moins de 200 mètres de la RN 147 et du réseau ferroviaire.
- L'incinération des déchets professionnels (entreprises d'espaces verts) est interdite.
- L'incinération des végétaux coupés dans les bois, forêts, plantations forestières, reboisements, landes, ainsi que tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres, **est interdite à partir du risque modéré (valeur IFM supérieure à 11).**
- L'incinération des végétaux coupés dans des zones situées à plus de 200 mètres des zones boisées est autorisée toute l'année.

A partir du risque modéré, il est impératif de respecter l'ensemble des conditions suivantes :

- Vitesse du vent établi inférieure à 20km/h (les branches ne sont pas agitées);
- Les foyers ne se situent pas sous les branches d'arbres;
- Il existe à proximité du foyer une prise d'arrosage ou une réserve d'eau d'au moins 200 litres reliée à un dispositif d'arrosage permettant de mettre l'eau sous pression;
- Le volume des entassements de végétaux à incinérer est compatible avec une durée d'incinération limitée;
- Il existe un espace de 5 mètres au moins démuni de toute végétation arbustive ou ligneuse autour de chaque entassement;
- Les foyers sont allumés de jour ; ils restent sous surveillance constante et sont éteints avant la tombée de la nuit (au moins 2 heures avant le coucher du soleil) ; il est interdit de les recouvrir avec de la terre.

Pour connaître la valeur IFM , consulter le serveur vocal à votre disposition au **05 49 55 69 90.**

Infos

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

En partenariat étroit avec la commune, l'INSEE organise le recensement de la population de Mazerolles, **du 17 janvier au 16 février 2013.**

L'objectif : mesurer la population vivant sur le territoire de la commune, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Toutes les statistiques produites sont anonymes. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, et notamment les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel. Les réponses recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Les agents recenseurs désignés par le conseil municipal sont :

Marie-Pascale SOUVRE

Véronique THOUVENIN

L'ENQUÊTE, MODE D'EMPLOI :

1 Un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.

2 Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.

3 L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

LE RECENSEMENT DES JEUNES

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel.

Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, qui doivent s'adresser à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après la Journée d'appel de préparation à la défense (J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JAPD, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet **l'inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de 18 ans.

Vous pouvez prendre contact auprès de nos services soit par :

Courrier : Bureau du Service National de Poitiers
Quartier Aboville
BP 647
86023 POITIERS CEDEX

Téléphone : 05 49 00 24 69

Courriel : bsn-poi.sga@defense.gouv.fr

ADMR

Maison des Services
1 bis Ancien Chemin Impérial, Cité des Gagneries
86320 LUSSAC LES CHATEAUX
Tel : 05 49 48 75 94
Portable : 06 85 42 43 22
Email : info.assolussac.fede86@admr.org

Lussac-les-Châteaux, Gouex, Mazerolles, Persac et Sillars

Horaires d'ouvertures :
Lundi et jeudi de 14h à 16h
Mardi et Vendredi de 9h à 12h

- Président : Jean–Claude COMPAIN
- Vice-présidents : Nathalie CISNEROS (responsable travail)
- Régis SIROT (membre coopté au CA de la Fédération)
- Trésorier : Luc MAYAUD
- Trésorier-adjoint : Christian POUILLOUX
- Secrétaire : Jean-Marc LAFOY
- Secrétaire-adjoint : Huguette PETIT

Secrétaires administratives : Audrey MATIGNON ; Marie BONHUMEAU
Personnels qualifiés intervenant sur le terrain : 33 salariées
Cadre de secteur : Nathalie COLLEC
Coordinatrice : Aurélie DELAVIGNE

Gérée par une équipe de bénévoles porteurs des valeurs de solidarité et de proximité de l'ADMR, l'association, grâce à l'appui administratif et logistique de la Fédération Départementale et avec le dévouement, la qualification et le sérieux de ses employées, peut répondre aux demandes de tous les usagers pour leur permettre de mieux vivre chez eux :

- aide à la personne pour son autonomie
- tâches ménagères ; préparation des repas
- garde à domicile de jour ; soins infirmiers
- transport et accompagnement
- garde des enfants à domicile

Personnes âgées, handicapées ou malades, familles, l'ADMR est à votre écoute pour vous conseiller, vous mettre en relation avec les services d'aide, vous assister pour les démarches administratives, pour trouver le financement le plus avantageux, et chercher une solution adaptée à votre demande.

Les tarifs 2012 actuels sont :

Tarifs	heure semaine	heure dimanche et jour férié
Sans aide au-delà des prises en charge :	20,31 €	21,13 €
Sans aide financière de caisse : selon le nombre d'heures dans le mois :	20,38 € à 19,70 €	25,50 €
Garde d'enfants : selon le nombre d'heures dans le mois :	20,68 € à 19,90 €	25,50 €

En 2012, l'ADMR aura été marquée par l'application d'une nouvelle Convention Collective de Branche apportant de nouvelles dispositions comme l'obligation d'une mutuelle santé pour les employées, des modifications dans les indemnités de déplacement et dans le paiement des interventions du week-end…

Un nouvel appel est lancé à ceux qui veulent apporter une aide bénévole et solidaire pour faciliter la vie de ceux qui ont besoin de services, de ceux qui veulent une qualité de vie pour rester le plus longtemps possible chez eux. Contactez et rejoignez l'ADMR.

ACTISERVICES

Association Intermédiaire

ActiServices VAL DE VIENNE
Facilité Liberté Proximité

Lussac-les-Châteaux / Chauvigny / L'Isle-Jourdain

Vous êtes :

-Particulier*

-Entreprise, artisan… -Association, collectivité

Vous avez :

-Des travaux à effectuer :

Jardinage, espaces verts, manœuvre, bricolage, tâches administratives, etc…

-Besoin d'aide à domicile :

Ménage, repassage, garde d'enfants, courses, cuisine, etc.…

☞ **Nous mettons à votre disposition le personnel dont vous avez besoin**

**** tarifs avantageux et réduction ou crédit d'impôt pour les emplois familiaux***

Vous êtes :

-Demandeur d'emploi

-En situation précaire

-Bénéficiaire du RSA, ARE, ASS, AAH…

Vous avez :

- Des difficultés face à la recherche d'emploi, de formation… :

☞ **Nous favorisons votre insertion professionnelle et vous accompagnons vers l'emploi**

Nous effectuons pour vous toutes les démarches administratives

Adressez-vous à

ActiServices VAL DE VIENNE
Facilité Liberté Proximité

1 bis ancien chemin impérial
86320 LUSSAC-LES-CHATEAUX

Tél : 05 49 48 53 67

Fax : 05 49 48 10 81

actiservicesvdv@orange.fr

***Ouvert de 8h à 12h/13h30 à 17h30** (16h30 le vendredi)*

ActiServices VAL DE VIENNE
Facilité Liberté Proximité

Maison des Services Publics
9 place du Marché
86300 CHAUVIGNY

Tél/fax : 05 49 30 03 78

actiservicesvaldevienne@orange.fr

Ouvert de 9h à 12h/14h à 17h

Gendarmerie

Gendarmerie nationale

écuriser
urveiller
ignaler

Pour mieux protéger votre domicile contre les risques de cambriolage, pensez à la règle des "3S"

écuriser son habitation

📣 Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées principale et secondaires, etc.);
📣 Ne pas laisser d'argent liquide ou de bijoux facilement accessibles et ne pas ranger les clés de véhicules dans les endroits aisément repérables. Ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes, même pour une absence de courte durée (chercher les enfants à l'école, boulangerie, etc.). Ne pas cacher ses clés sous un paillasson, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur;
📣 Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus;
📣 Eviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boite à lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absences sur le répondeur téléphonique, etc.);
📣 Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers, etc.);
📣 Entretenir ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste assez visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police.

iller l'environnement proche

📣 Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence;

📣 Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade de gendarmerie ou son commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles.

r toute présence suspecte

📣 Signaler, en composant le 17, les véhicules et /ou individus (y compris adolescents) qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation);

📣 Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire, etc.).

Etat civil

Naissances :

- DESCHAMPS PERSEGOUT Lucas
- DESERBAIS Shana
- DUCOS Arthur
- FILLAUD Célian
- RUFFIN Hugo
- LASSEHI Elie
- FUMOLEAU Anaëlle
- LETERRIER Inès
- FRADET Gabin
- ROCHARD Noélie
- COUSIN Margo
- PERROT Zoé
- COURIVAULT Lylou

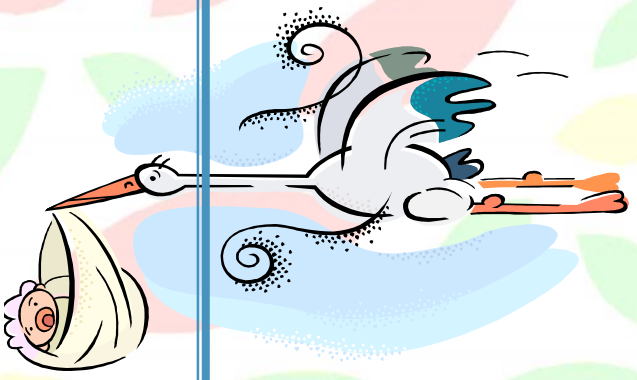

Mariages :

- LOPEZ CASTELO Bruno et FERNANDEZ Emilie, Amandine
- DEGOUT Mickaël, Jean-François, Roger et GRENAILLE Ludivine, Emilie
- PREVOST Nicolas, Guillaume et BERNAVILLE Adeline
- ANTONACCI Fabio et METEAU Céline, Claire, Ginette

Décès :

- BEAUBERT Henri, Claude
- DUPUIS Raymonde, Marie, Aline
- LEDUC Marcel, Alfred
- GOUJON Bernadette, Gabrielle, Hélène
- GABILLAT Gwenaël
- GIRAUD Georges, Claude
- MASSE Robert, Henri, Célestin

Sécurité : l'affaire de tous

Le PCS est obligatoire dès qu'il y a un Plan de Prévention des Risques Naturels (il en existe un pour la rivière Vienne) approuvé où que la commune est dans le périmètre d'un Plan Particulier d'Intervention (celui de la centrale de Civaux) .

Les services de l'État ont élaboré :

- le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs, qui est le socle de l'information préventive dans le département et sert d'aide aux maires dans la réalisation des PCS.
- le Porter à Connaissance, spécifique à la commune, qui répertorie tous les risques susceptibles d'affecter le territoire.

Le Maire est en charge de la réalisation de deux documents :

- le Plan Communal de Sauvegarde, qui définit l'organisation communale destinée à faire face à la situation (mission de chacun, mesures à mettre en place, liste des moyens humains et matériels,…).
- Ce document, qui est transmis aux autorités (Préfecture, Sous-préfecture, Service Départemental d'Incendie et de Secours, Direction Départementale des Territoires,…), est consultable en mairie.
- le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs, qui sera distribué courant janvier à chaque foyer de la commune afin d'expliquer les actions de chacun et les réflexes à avoir en fonction du risque.

Ce document est à conserver.

- Afin d'informer au plus vite le maximum de personnes en cas d'accident grave, la commune prévoit l'utilisation d'un automate serveur d'appels qui contactera les habitants par téléphone (et peut -être SMS et courriel).
- Pour ce faire nous aurons besoin de vos numéros de téléphone (fixe, mobile) et de vos adresses électroniques.

Bien entendu ces données seront confidentielles et ne pourront être utilisées que pour vous prévenir, sur autorisation du Maire.

DOCUMENT A CONSERVER

Mazerolles

COMMUNE DE MAZEROLLES (VIENNE)

DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

Edition 2013

www.mazerolles.f